



syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Nettoyage



Protégeons les salaires, pas les frontières.

OUI

à l'initiative « 23 frs,
c'est un minimum ! »

NON

à l'initiative « pour une
immigration modérée »

Tout travail mérite salaire
Tout salaire devrait permettre d'en vivre
23 frs, c'est un minimum !

Au printemps 2018, ce sont plus de 7'700 citoyen-ne-s qui ont signé en moins de 3 semaines l'initiative pour instaurer un salaire minimum légal de 23 frs de l'heure à Genève. Parce qu'avec moins que ce salaire, ce n'est pas possible de vivre de son travail.

Après Neuchâtel, le Jura et le Tessin, et bientôt Bâle et Zurich, il est temps que Genève se dote d'un salaire minimum légal.

Un salaire minimum contre la précarité

1 A Genève, 10% des travailleurs-euses ont un salaire inférieur à 23 frs de l'heure. Dans le secteur du nettoyage, même pour un 100%, soit 43 heures par semaine, le salaire minimum ne dépasse pas les 3'695.- Frs bruts par mois pour les agent-e-s d'entretien. Ces salaires ne permettent pas de vivre dignement sans recourir aux aides publiques ou cumuler plusieurs emplois. Précarité financière, manque de temps et détérioration de la santé se cumulent.

L'initiative met fin à cette précarité due à des salaires trop bas, dont le coût est supporté par l'ensemble de la collectivité.

Le partenariat social ne suffit pas

2 Bien qu'il soit régi par une convention collective au niveau romand, les salaires du secteur demeurent désespérément bas. Alors que le secteur du nettoyage a connu un développement fulgurant depuis la fin des années 80, la majorité des salarié-e-s cumulent toujours les temps partiels pour tenter de vivre dignement. Même en pleine pandémie de Covid-19, le patronat genevois refuse tout dialogue et rejette en bloc les revendications pourtant légitimes de leurs employé-e-s, dont un salaire minimum de 23.- Frs de l'heure.

Pour contraindre les employeurs à verser un salaire digne à toutes et tous, un salaire minimum légal obligatoire est indispensable.

La crise sanitaire a démontré que les nettoyeuses et nettoyeurs sont indispensables au bon fonctionnement de notre société. Pourtant, le personnel du secteur du nettoyage est toujours aussi peu visible et reconnu. En 2020, malgré une convention collective, elles et ils sont des dizaines de milliers à ne pas pouvoir vivre dignement de leur salaire à Genève. Avec un salaire minimum conventionnel de 19,95 frs de l'heure, des temps partiels contraints, un cumul d'emplois, des cadences inhumaines, des abus patronaux crasse... il est temps que les applaudissements passent aux actes : 23 frs, c'est un minimum !

Un pas en avant concret vers plus d'égalité

3 Le 14 juin 2019, des dizaines de milliers de femmes ont manifesté à Genève pour mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes, notamment salariales. Bien que le secteur du nettoyage soit occupé majoritairement par des femmes, les temps partiels leurs sont toujours réservés, elles sont le plus souvent en charge du nettoyage d'entretien, moins bien rémunéré que le nettoyage spécifique et de chantier, sans reconnaissance de leur ancienneté. Toutes ces inégalités se traduisent par de grandes différences de salaire et de retraite entre les nettoyeuses et les nettoyeurs.

En améliorant le salaire de milliers de nettoyeuses touchant les plus bas salaires, l'initiative permet de faire maintenant un pas concret vers plus d'égalité.

Pas de justice sanitaire et climatique sans justice sociale

4 Au lendemain d'une crise sanitaire majeure et à la veille d'une indispensable transition écologique pour combattre le réchauffement climatique, il faut renforcer la reconnaissance des métiers qui assument des tâches essentielles à la population pour que les salarié-e-s ne fassent pas les frais de cette transition: être mieux payé-e-s signifie être mieux protégé-e-s contre les aléas de la vie.

L'instauration d'un salaire minimum légal contribue à une meilleure répartition des richesses, condition indispensable pour aborder la transition écologique.

5

Un salaire à la hauteur de la pénibilité du travail

Rompus aux horaires coupés et du soir, aux difficultés qu'imposent l'accumulation de plusieurs emplois, à des cadences de travail inhumaine, les nettoyeuses et nettoyeurs ne peuvent jouir pleinement d'une vie privée et familiale stable et épanouissante. Alors qu'ils effectuent des tâches aussi indispensables que pénibles, les employé-e-s du secteur du nettoyage doivent en plus se rendre invisible et leur travail n'est pas reconnu.

Un salaire minimum obligatoire permet de mieux reconnaître la pénibilité et l'utilité des métiers les moins bien payés.

6

Protégeons les salaires, pas les frontières

L'initiative de l'UDC dite "pour une immigration modérée (initiative de limitation)" veut mettre un terme à la libre-circulation des personnes. Alors qu'elle prétend protéger ainsi la population de tous les maux, cette initiative n'a en fait qu'un seul objectif : mettre fin aux mesures d'accompagnement qui permettent d'instaurer des contrôles dans les entreprises et d'édicter des salaires minimaux en cas de sous-enchère abusive et répétée. Ceci, en divisant pour mieux régner et en précarisant le statut de milliers de travailleurs-euses immigré-e-s.

Avec la précarisation de milliers de travailleurs-euses immigré-e-s en Suisse, c'est la position de l'ensemble des salarié-e-s qui s'affaiblit face aux abus patronaux.

Contrairement à une idée largement répandue par ses opposant-e-s, le salaire minimum légal ne tire pas l'ensemble des salaires vers le bas ni ne détruit les emplois. Au contraire, en améliorant le pouvoir de négociation d'une part importante des travailleuses et des travailleurs, c'est l'ensemble des salaires qui a tendance à augmenter. Une augmentation du pouvoir d'achat dont l'économie a particulièrement besoin pour recréer des emplois dans le contexte de crise économique découlant de la Covid-19. Et si les petites entreprises peinent à tourner, des mesures de baisse des loyaux commerciaux seraient des mesures économiquement plus efficaces et socialement plus justes.